

Procès verbal du Conseil Municipal du 10 avril 2018

Etaient présents : Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Magali DESPLATS, Elisabeth DONAMARY, Bérénice GONI, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT (à partir de 18h45), Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT, Françoise WALCH.

Absent(s) excusée(s) : Fabrice BALSIERE, Virginie FABREGUETTES, Claude LEROUGE, Jean-Christophe PEZERAT(jusqu'à 18h45)

Procuration (s) : Fabrice BALSIERE à Michel PAQUERIAUD
Virginie FABREGUETTES à Eliane ROSAY
Claude LEROUGE à Elisabeth BARON

Mme le Maire constate que le quorum est atteint ; le conseil municipal peut réglementairement siéger.

Madame le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Madame Stéphanie VALAT est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 20 Mars 2018

Madame le Maire demande aux élus s'ils souhaitent formuler des observations ou poser des questions concernant le compte rendu.

Aucune remarque n'est formulée

Le procès verbal du conseil municipal du 20 mars 2018 est adopté au scrutin public par 15 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Fabrice BALSIERE, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Jean-Louis BRUN, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT) et 3 abstentions (Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS, Françoise WALCH).

I – Approbation des Comptes Administratifs 2017 :

Madame le Maire donne lecture de la note concernant le vote des comptes administratifs.

« Aux termes de l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du conseil municipal du compte

administratif présenté par le maire après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la commune.

Le vote du Conseil Municipal arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

L'article L 2121-14 du CGCT contient une prescription particulière. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal n'est pas présidé par son président ordinaire, le maire, parce que celui-ci est personnellement intéressé au débat ; le conseil doit élire un président spécial.

Le maire intéressé peut assister à la discussion, même s'il n'est plus en fonction ; mais il doit se retirer au moment du vote. Il n'entre pas en compte dans le nombre des membres requis pour délibérer. »

M. Michel PAQUERIAUD préside la séance et donne la parole à Madame le Maire.

Madame le Maire présente les trois comptes administratifs 2017. Elle rappelle qu'elle quittera la salle avant le vote des C.A., ne prenant pas part aux votes.

- **Compte Administratif 2017 du PORT :**

Madame le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2017 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

EXECUTION DU BUDGET						
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	302 978,77	G	310 102,27	G-A 7 123,50
	Section d'investissement	B	64 651,94	H	75 933,44	H-B 11 281,50
		+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 552,03 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	72 084,72 (si excédent)	
		=		=		
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	367 630,71	Q= G+H+I+J	460 672,46	=Q-P 93 041,75
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	2 859,36	L	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 859,36	= K+L	0,00	
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	302 978,77	= G+I+K	312 654,30	9 675,53
	Section d'investissement	= B+D+F	67 511,30	= H+J+L	148 018,16	80 506,86
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	370 490,07	= G+H+I+J+K+L	460 672,46	90 182,39

Mme le Maire demande s'il y a des questions.
 Il n'y a pas de questions.

- **Compte Administratif 2017 du CCAS :**

Madame le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2017 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

		EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	246 690,81	G	222 994,90
	Section d'investissement	B	77 219,68	H	30 117,78
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	25 291,15 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	80 910,48 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	323 910,49	= G+H+I+J	359 314,31
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	20 250,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	20 250,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	246 690,81	= G+I+K	248 286,05
	Section d'investissement	= B+D+F	97 469,68	= H+J+L	111 028,26
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	344 160,49	= G+H+I+J+K+L	359 314,31

Madame le Maire demande s'il y a des questions.

Il n'y a pas de questions.

• **Compte Administratif 2017 de la Mairie :**

Madame le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2017 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement. Elle rappelle que le compte administratif reflète l'exécution de l'exercice comptable 2017.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 657 764,36	G	2 087 665,03
	Section d'investissement	B	446 871,94	H	520 385,23
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	56 227,05 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	142 322,13 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 104 636,30	= G+H+I+J	2 806 599,44
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	76 079,70	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	76 079,70	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 657 764,36	= G+I+K	2 143 892,08
	Section d'investissement	= B+D+F	522 951,64	= H+J+L	662 707,36
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 180 716,00	= G+H+I+J+K+L	2 806 599,44

Madame le Maire quitte la salle afin qu'il soit procédé aux votes des comptes administratifs 2017.

M. le Président demande aux membres du Conseil Municipal de voter.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré au scrutin public, adopte le compte administratif PORT 2017 par 12 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Fabrice BALSIERE, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS, Françoise WALCH).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré au scrutin public, adopte le compte administratif CCAS 2017 par 12 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Fabrice BALSIERE, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS, Françoise WALCH).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré au scrutin public, adopte le compte administratif Mairie 2017 par 12 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Fabrice BALSIERE, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS, Françoise WALCH).

M. Jean-Christophe PEZERAT intègre le Conseil Municipal après le vote des comptes administratifs 2017, à 18h45. Il n'a pas pris part au vote des Comptes Administratifs 2017.

A l'issue de tous les votes, Madame le Maire réintègre la salle du Conseil Municipal et reprend la présidence.

Elle prend connaissance des votes et remercie le Conseil Municipal.

II – Approbation des comptes de gestion 2017 : MAIRIE – CCAS - PORT.

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion établi par le comptable de la commune doit être transmis au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, afin que le vote du conseil municipal arrêtant les comptes puisse intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Avant d'être soumis aux conseils municipaux, les comptes sont vérifiés et certifiés exacts dans leurs résultats par le comptable supérieur compétent (TPG ou receveur particulier des finances).

Le conseil municipal arrête les comptes. Pendant le temps de l'examen de ce compte par le conseil, le receveur tient ses pièces de comptabilité à sa disposition pour les lui communiquer s'il y a lieu.

Le conseil municipal ne peut pas modifier les chiffres du compte de gestion, mais il doit consigner dans sa délibération les irrégularités qu'il aurait été amené à constater.

Madame le Maire donne lecture des résultats budgétaires et d'exécutions de l'exercice 2017 des comptes de gestion concernant les trois structures. Ceux-ci reprennent dans les écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, ainsi que tous les titres de recettes émis et mandats de paiements ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre.

Madame le Maire précise que les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion. Elle rappelle qu'il convient de statuer sur la comptabilité du Receveur, de déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 sont conformes aux comptes administratifs et n'appellent ni observation ni réserve.

Le Conseil Municipal, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées en 2017, déclare que les comptes de gestions des budgets MAIRIE, CCAS, et PORT dressés pour l'année 2017 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

III – Affectation des résultats aux budgets 2018:

Madame le Maire expose qu'au vu de l'arrêté des 3 comptes administratifs 2017, elle propose les affectations suivantes :

- **Résultat 2017 Commune :**

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget Primitif 2018 pour un montant de 464.126,56€ à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé en section investissement) et 30.000,00€ au 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;

L'excédent d'investissement est reporté au Budget Primitif 2018 pour un montant de 215.835,42 € au 001 (solde d'exécution d'investissement reporté).

- **Résultat 2017 Port :**

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget Primitif 2018 pour un montant de 9.675,80 € au 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;

L'excédent d'investissement est reporté au Budget Primitif 2018 pour un montant de 83.366,22€ au 001 (solde d'exécution d'investissement reporté).

- **Résultat 2017 CCAS :**

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget Primitif 2018 pour un montant de 1.595,24€ au 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;

L'excédent d'investissement est reporté au Budget Primitif 2018 pour un montant de 33.808,58€ au 001 (solde d'exécution d'investissement reporté).

Le Conseil Municipal entendu l'exposé, délibère et décide au scrutin public par 15 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Fabrice BALSIERE, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS, Françoise WALCH),

De valider les affectations de résultat proposées ci-dessus aux budgets primitifs 2018 Mairie, CCAS et Port.

IV – Vote des taux d'impositions locales 2018.

Mme le Maire propose que les taux d'impositions locales ne soient pas augmentés pour l'exercice 2018.

Elle propose donc de maintenir les taux 2017 pour 2018, à savoir :

- taxe d'habitation : 22,39%
- taxe de foncier bâti : 29,22 %
- taxe de foncier non bâti : 121,91 %

Madame le Maire explique qu'avec de tels taux, la recette prévisionnelle de la commune s'élève à 1 413 729 €.

Aucune question n'est posée.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré au scrutin public, adopte à l'unanimité les taux d'imposition locales pour 2018 tels que fixés ci-dessus.

V- Vote des Budgets 2018 : MAIRIE – CCAS – PORT.

Madame le Maire présente successivement les différents budgets primitifs 2018. Elle détaille les montants des dépenses et des recettes par chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement. Elle rappelle que les budgets sont votés par chapitre.

• **Budget Primitif 2018 PORT :**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	210 338,65	0,00	175 854,95	175 854,95	175 854,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	38 045,65	0,00	68 928,42	68 928,42	68 928,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		249 384,30	0,00	245 783,37	245 783,37	245 783,37
66	Charges financières	1 171,44	0,00	609,04	609,04	609,04
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		253 055,74	0,00	247 892,41	247 892,41	247 892,41
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	73 796,94		74 055,27	74 055,27	74 055,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		73 796,94		74 055,27	74 055,27	74 055,27
TOTAL		326 852,68	0,00	321 947,68	321 947,68	321 947,68

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	321 947,68
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	303 640,00	0,00	291 540,00	291 540,00	291 540,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		303 640,00	0,00	291 540,00	291 540,00	291 540,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		303 640,00	0,00	291 540,00	291 540,00	291 540,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	20 660,65		20 731,88	20 731,88	20 731,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		20 660,65		20 731,88	20 731,88	20 731,88
TOTAL		324 300,65	0,00	312 271,88	312 271,88	312 271,88

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 675,80
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	321 947,68
---	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	62 000,00	0,00	309 564,13	309 564,13	309 564,13
21	Immobilisations corporelles	62 910,45	2 859,36	53 456,56	53 456,56	56 315,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		124 910,45	2 859,36	363 020,69	363 020,69	365 880,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 985,56	0,00	12 830,16	12 830,16	12 830,16
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 985,56	0,00	12 830,16	12 830,16	12 830,16
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		137 896,01	2 859,36	375 850,85	375 850,85	378 710,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 660,65		20 731,88	20 731,88	20 731,88
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 660,65		20 731,88	20 731,88	20 731,88
TOTAL		158 556,66	2 859,36	396 582,73	396 582,73	399 442,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	399 442,09
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	12 675,00	0,00	242 020,60	242 020,60	242 020,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 675,00	0,00	242 020,60	242 020,60	242 020,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		12 675,00	0,00	242 020,60	242 020,60	242 020,60
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	73 796,94		74 055,27	74 055,27	74 055,27
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		73 796,94		74 055,27	74 055,27	74 055,27
TOTAL		86 471,94	0,00	316 075,87	316 075,87	316 075,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	83 366,22
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	399 442,09
---	-------------------

Mme le Maire demande s'il y a des questions ou des remarques.

Pas de question ni remarque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote au scrutin public et décide par 15 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Fabrice BALSIERE, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS et Françoise WALCH),

D'approuver l'ensemble des écritures du Budget Primitif du PORT de l'exercice 2018,
De voter le présent Budget au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

De donner tout pouvoir à son Maire pour signer l'ensemble des pièces se rapportant à l'exécution de ce document.

- **Budget Primitif 2018 CCAS :**

Madame le Maire précise que les propositions du Budget Primitif du CCAS 2018 intègrent toutes les délibérations soumises et votées, lors de cette même séance, y compris le vote du Compte Administratif 2017.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	81 710,00	0,00	83 396,75	83 396,75	83 396,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 549,15	0,00	90 881,87	90 881,87	90 881,87
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 252,50	0,00	44 252,50	44 252,50	44 252,50
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		242 511,65	0,00	218 531,12	218 531,12	218 531,12
66	Charges financières	9 957,62	0,00	9 447,84	9 447,84	9 447,84
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		252 969,27	0,00	228 478,96	228 478,96	228 478,96
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		252 969,27	0,00	228 478,96	228 478,96	228 478,96

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	228 478,96
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	95 025,62	0,00	95 243,92	95 243,92	95 243,92
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	132 652,50	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		227 678,12	0,00	226 243,92	226 243,92	226 243,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	639,80	639,80	639,80
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		227 678,12	0,00	226 883,72	226 883,72	226 883,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		227 678,12	0,00	226 883,72	226 883,72	226 883,72

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 595,24
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	228 478,96
--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	8 802,00	0,00	0,00	8 802,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 272,90	11 448,00	6 200,24	6 200,24	17 648,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		98 272,90	20 250,00	6 200,24	6 200,24	26 450,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 755,36	0,00	12 625,48	12 625,48	12 625,48
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 755,36	0,00	12 625,48	12 625,48	12 625,48
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		111 028,26	20 250,00	18 825,72	18 825,72	39 075,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		111 028,26	20 250,00	18 825,72	18 825,72	39 075,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 075,72
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	30 000,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		30 000,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	117,78	0,00	2 967,14	2 967,14	2 967,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		117,78	0,00	2 967,14	2 967,14	2 967,14
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		30 117,78	0,00	5 267,14	5 267,14	5 267,14

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		30 117,78	0,00	5 267,14	5 267,14	5 267,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	33 808,58
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 075,72
---	------------------

Mme le Maire demande s'il y a des questions ou des remarques.
Pas de question ni remarque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote au scrutin public et décide par 15 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Fabrice BALSIERE, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, , Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS et Françoise WALCH),

D'approuver l'ensemble des écritures du Budget Primitif du CCAS de l'exercice 2018, De voter le présent Budget au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

• **Budget Primitif 2018 MAIRIE :**

Madame le Maire précise que les propositions du Budget Primitif MAIRIE 2018 intègrent toutes les délibérations soumises et votées, lors de cette même séance, y compris le vote du Compte Administratif 2017.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	457 140,00	0,00	422 460,00	422 460,00	422 460,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	948 175,78	0,00	953 501,81	953 501,81	953 501,81
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	171 419,31	0,00	170 182,36	170 182,36	170 182,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 576 735,09	0,00	1 546 144,17	1 546 144,17	1 546 144,17
66	Charges financières	146 019,17	0,00	140 425,06	140 425,06	140 425,06
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 724 754,26	0,00	1 688 569,23	1 688 569,23	1 688 569,23
023	Virement à la section d'investissement (5)	372 057,29		433 000,00	433 000,00	433 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		372 057,29		433 000,00	433 000,00	433 000,00
TOTAL		2 096 811,55	0,00	2 121 569,23	2 121 569,23	2 121 569,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 121 569,23
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	35 000,00	0,00	28 267,97	28 267,97	28 267,97
70	Produits services, domaine et ventes div	178 022,50	0,00	186 057,76	186 057,76	186 057,76
73	Impôts et taxes	1 565 497,00	0,00	1 580 575,00	1 580 575,00	1 580 575,00
74	Dotations et participations	193 060,00	0,00	189 024,00	189 024,00	189 024,00
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00	0,00	8 400,00	8 400,00	8 400,00
Total des recettes de gestion courante		1 976 079,50	0,00	1 992 324,73	1 992 324,73	1 992 324,73
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	29 239,50	29 239,50	29 239,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 976 584,50	0,00	2 021 569,23	2 021 569,23	2 021 569,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	64 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		64 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL		2 040 584,50	0,00	2 091 569,23	2 091 569,23	2 091 569,23

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	30 000,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 121 569,23
--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 600,00	1 000,00	71 500,00	71 500,00	72 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	839 354,56	75 079,70	871 159,01	871 159,01	946 238,71
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		909 954,56	76 079,70	942 659,01	942 659,01	1 018 738,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	58 479,00	58 479,00	58 479,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	144 646,86	0,00	120 649,73	120 649,73	120 649,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		154 646,86	0,00	181 128,73	181 128,73	181 128,73
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 064 601,42	76 079,70	1 123 787,74	1 123 787,74	1 199 867,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	64 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		64 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL		1 128 601,42	76 079,70	1 193 787,74	1 193 787,74	1 269 867,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 269 867,44
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	112 238,00	0,00	85 438,00	85 438,00	85 438,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		112 238,00	0,00	85 438,00	85 438,00	85 438,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	101 984,00	0,00	71 467,46	71 467,46	71 467,46
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	400 000,00	0,00	464 126,56	464 126,56	464 126,56
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		501 984,00	0,00	535 594,02	535 594,02	535 594,02
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		614 222,00	0,00	621 032,02	621 032,02	621 032,02

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	372 057,29		433 000,00	433 000,00	433 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		372 057,29		433 000,00	433 000,00	433 000,00
TOTAL		986 279,29	0,00	1 054 032,02	1 054 032,02	1 054 032,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	215 835,42
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 269 867,44
---	---------------------

Mme le Maire demande s'il y a des questions ou des remarques.
Pas de question ni remarque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote au scrutin public et décide par 15 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Fabrice BALSIERE, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, , Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT) et 4 abstentions (Jean-Louis BRUN Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS et Françoise WALCH),

D'approuver l'ensemble des écritures du Budget Primitif MAIRIE de l'exercice 2018,
De voter le présent Budget au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement,
De donner tout pouvoir à son Maire pour signer l'ensemble des pièces se rapportant à l'exécution de ce document.

VI – Budget Mairie : Subventions 2018 attribuées aux associations

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'à l'occasion du vote du budget primitif de la Mairie 2018, il est proposé d'attribuer des subventions à certaines associations et de voter au chapitre 6574 un crédit de 12 900€.

Mme le Maire rajoute qu'il convient de préciser nominativement l'affectation aux différentes associations :

- Association Aéro-model Club :	200,00€
- Association Amicale des Sapeurs Pompiers :	400,00€
- Association Sportive du collège de Loupian :	300,00€
- Association des Parents d'élèves de Bouzigues :	400,00€
- Association la Boule de Bouzigues :	400,00€
- Association du BLAC :	500,00€
- Association Carnaval Bouzigaud :	400,00€
- Association Club Rando :	200,00€
- Association Club Nautique :	400,00€
- Association Ecole de Rugby Poussan :	300,00€
- Association Ecole des jeunes Sapeurs Pompiers :	400,00€
- Association du Foyer Rural :	5 000,00€
- Association Kermesse Villageoise :	400,00€
- Association les Tricoteuses :	200,00€
- Association Planète en Commun :	1 000,00€
- Association SNSM :	400,00€
- Association Syndicat de chasse :	400,00€
- Association UNC :	600,00€
- Association Voiles Latines :	400,00€
- Association Yacht Club (école de voile)	400,00€
- Association Les Amis de la Place Clémenceau	200,00€

Mme le Maire précise aux membres du conseil municipal qu'en accord avec les enseignants et les parents d'élèves de l'école de Bouzigues et compte tenu de la bonne gestion financière de la coopérative scolaire (OCCE), la subvention qui était accordée à l'OCCE (pour un montant de 4 400€) sera suspendue pendant 2 ans, en 2018 et 2019.

Mme Françoise CHASTEL indique que l'OCCE a permis pendant longtemps d'organiser des classes transplantées (classe de neige, classe de découvertes...) ce qui n'est plus le cas maintenant.

Mme le Maire répond qu'effectivement, depuis quelques années, la mairie a pris en charge les séjours ski et découvertes (avec le centre de loisirs) ainsi que le projet voile-environnement (avec l'école).

Mme le Maire propose aux élus d'attribuer une subvention de 1000€ à l'association Planète en Commun menée par une famille Bouzigaude : Jean-Luc et Sandrine TOLLEMER et leur fils Gabriel qui vont relier Bouzigues à Ushuaïa en voilier pour sensibiliser les citoyens du monde à la préservation de notre planète. Le départ est prévu pour le mois de septembre 2018 et devrait se terminer en mars 2020. Une cérémonie sera organisée sur le port de Bouzigues pour le départ du voilier et l'itinéraire sera suivi par les élèves de Bouzigues. La famille finance ce voyage avec leurs ressources personnelles. Le financement de la commune servira à inciter les conduites vertueuses sur l'environnement et notamment sur le milieu marin. Cette subvention sera uniquement attribuée en 2018.

Mme le Maire précise également que le BLAC, l'Ecole de Rugby de Poussan et l'UNC ont une augmentation exceptionnelle de leur subvention en 2018 en raison de leurs différents projets associatifs et sportifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote au scrutin public et décide à l'unanimité,

D'affecter la répartition suivante pour les subventions votées au chapitre 6574 telle que décidée ci-dessus.

VII –Budget CCAS : Subventions 2018 attribuées aux associations

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'à l'occasion du vote du budget primitif du CCAS 2017, il est proposé d'attribuer des subventions à certaines associations et de voter au chapitre 6574 un crédit de 43 252,50€.

Elle rajoute qu'il convient de préciser nominativement l'affectation aux différentes associations :

- Association Crèche des Bouzi-Loupiots : 42 652,50€
- Association Club de l'Age d'or de Bouzigues : 400,00€
- Association Restau du Cœur : 200,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote au scrutin public et décide à l'unanimité

D'affecter la répartition suivante pour les subventions votées au chapitre 6574 telle que décidée ci-dessus

VIII- Acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée section AK n° 55:

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune souhaite acquérir la parcelle AK n° 55 proposée par Monsieur Alain Roger Carol POTAVIN, gérant de la Société dénommée « *SCI DE L'ANCIENNE GARE* » pour permettre l'agrandissement de la caserne des pompiers.

Il est proposé d'acquérir la parcelle cadastrée section AK n°55 d'une superficie de 978 m² pour un montant de 180 000€.

- Mme Françoise CHASTEL demande si la parcelle se trouve en zone artisanale ?
- Mme le Maire répond : oui.

- Mme Ghislaine COLMAS demande si les deux bâtiments seront un jour reliés?
- Mme le Maire répond que ce sera peut-être possible dans l'avenir.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, décide à l'unanimité

D'approuver l'acquisition de la parcelle AK n°55 pour une superficie de 978 m², au tarif de 180 000,00€,

D'approuver la prise en charge par la commune des frais de notaire

IX - Acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée section AB n°60 :

Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir la parcelle appartenant à Mme IBANEZ, cadastrée section AB n° 60 qui se trouve sur la commune de Bouzigues, chemin des Aiguilles, pour une contenance de 1292 m².

Ce terrain est classé en friche, zone N (naturelle) au PLU et en zone rouge PPRI.

Le service des Domaines l'a estimé à 30 362,00 €.

- Mme Magali DESPLATS demande quelle sera l'utilisation de ce terrain ?
- Mme le Maire répond que ce terrain pourra être utilisé comme parking pour permettre le stationnement des véhicules des habitants du cœur de village. Ce nouveau parking permettra de libérer de l'espace sur les places publiques. Une réflexion sur la mobilité et le stationnement dans le village est en cours.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, décide à l'unanimité

D'approuver l'acquisition de la parcelle AB n°60 pour une superficie de 1292 m², au tarif de 30 362,00€,

D'approuver la prise en charge par la commune des frais de notaire

X - Autorisation de signature pour le bail professionnel de l'office notarial :

Mme le Maire propose aux élus d'établir un bail professionnel entre la ville de Bouzigues et Maître Alexandre XAVIER concernant le local du 1^{er} étage de l'immeuble situé au 5 Avenue Alfred BOUAT à BOUZIGUES, d'une surface de 78 m² dont la commune est propriétaire.

Le montant du loyer s'élève à 750,00€/mois + 20,00€/mois de charges.

Mme le Maire précise que les travaux de réhabilitation du bâtiment sont bientôt terminés.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, décide à l'unanimité

D'AUTORISER Madame le Maire à signer le bail professionnel à intervenir avec Maître Alexandre XAVIER pour une durée de six années entières et consécutives à compter du 1er Mai 2018.

DIT que les locaux donnés à bail sont situés au premier étage du n° 5, Avenue Alfred Bouat et dépendent d'un ensemble immobilier cadastré AB 87, comprenant, une salle d'accueil, deux bureaux et une salle d'archive pour une surface locative d'environ 78m².

PRECISE que le montant du loyer mensuel est fixé à 750,00 euros, hors charges locatives qui s'élèvent à 20,00€ pour une durée de six ans et révisable ensuite.

XI- Festival de Thau : Convention avec l'association JAZZAMEZE pour l'organisation d'une soirée dans le cadre du Festival de Thau.

Mme le Maire informe le conseil que dans le cadre du Festival de Thau organisé par l'Association JAZZAMEZE, la commune souhaite renouveler l'accueil de concerts gratuits pour une soirée. La date projetée est le Lundi 16/07/2018.

Les conditions d'objectifs et de moyens sont consignées dans une convention.

La prestation de l'association s'élève à 10 000€TTC.

Il convient d'autoriser Mme le Maire à signer la convention.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, décide à l'unanimité

De valider la convention avec l'Association JAZZAMEZE, pour l'organisation de la soirée de concerts gratuits du 16 juillet 2018, dans le cadre du Festival de Thau.

D'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention.

D'inscrire les dépenses au Budget de la commune 2018

XII- Bibliothèque : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'équipement numérique, informatique et vidéo de la bibliothèque:

Mme le Maire rappelle qu'à l'automne 2017, la municipalité a entrepris des travaux importants de rénovation et de modernisation de la bibliothèque située dans le bâtiment de l'ancienne Mairie au rez-de-chaussée du 5, Avenue Alfred Bouat.

Les travaux sont maintenant terminés, le désherbage des livres est en cours de réalisation par les bibliothécaires bénévoles avec la collaboration des bibliothécaires du Département et les derniers meubles viennent d'être livrés et sont en cours de montage.

Afin d'entrer dans une ère plus contemporaine, il est prévu d'équiper la bibliothèque d'outils numériques, informatiques et de vidéo plus adaptés : vidéoprojecteur, tablettes numériques, jeux vidéo, colonnes audio...

Le Conseil Départemental peut participer au financement de ces équipements.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, décide à l'unanimité

de solliciter le Conseil Départemental afin d'obtenir la subvention la plus élevée possible pour aider au financement de cet équipement.

Décision de Madame le Maire prise en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT.

- Désignation de la société SEMABATH - Le courrier du Printemps BP 12, Rue Juliette et Edouard Massal, 34140 MEZE- pour réaliser la mission d'Assistance à la maîtrise d'Ouvrage pour les travaux d'aménagement du Chemin du Clap. Montant de la prestation : 19 800€ TTC.

- Acceptation d'un don de 150€ au CCAS de la commune à l'occasion du mariage de Sophie ROSAY et Frédéric CHABROL.

Questions diverses.

- M. Olivier ARCHIMBEAU informe le Conseil Municipal que le Syndicat Bas Languedoc va entreprendre prochainement des travaux préparatoires sur le Chemin du Clap et le Chemin de la Bergerie pour renforcer le réseau d'eau potable et la défense incendie.

- Mme Françoise WALCH demande si la rénovation des murs du chemin des aiguilles se poursuivra?

- Mme le Maire répond favorablement et indique qu'un nouveau chantier peut être mis en place avec l'association Concordia. Un rendez-vous sera fixé avec l'association pour définir le chantier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.